

Séance du 3 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Alain Claisse, 1^{er} Adjoint.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Pesson et Mmes Chiron, Kahane et Puravet

Excusés : Mrs Deschamps, Desfarges et Pernet

Absent : M. Chades

Pouvoir : M. Deschamps à M. Claisse

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 6

Date de convocation : 23/09/2025

Date d'affichage : 23/09/2025

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Délibération n°20251003_032

Objet : Approbation de la motion départementale « Protéger nos paysages, visages de l'Allier.
Non à l'éolien industriel »

Vu la motion adoptée par le Conseil Départemental le 19 juin 2025 actant une position forte face à la pression croissante exercée pour l'implantation de projets éoliens industriels,

Vu la position du Conseil Municipal et de la majorité de la population à ce sujet,

Considérant la volonté du Conseil Départemental de renforcer la voix des territoires, d'exiger un moratoire et de continuer à œuvrer pour une transition énergétique respectant notre identité territoriale,

M. le 1^{er} Adjoint propose d'approuver cette motion et de soutenir le Conseil Départemental dans sa démarche.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Adjoint,

Alain Claisse

